

B. Kurzbeiträge über Neufunde und Neulesungen

1. Nyon, rue St-Jean: une nouvelle dédicace à Auguste (?)

Michel Abersson et Michel E. Fuchs

Une fouille réalisée à Nyon, rue St-Jean, en 2014 par l'entreprise Archeodunum SA a permis la découverte d'un bloc de molasse portant la partie droite d'une dédicace à un empereur, très certainement Auguste (fig. 1)². Ce bloc, de couleur beige brunâtre tirant sur le vert, se trouvait en position secondaire, sous un sol en terrazzo, au sommet de remblais dont la mise en place a pu être datée de la période augustéenne ou du début de la période tibérienne³. Sa partie antérieure gauche a malheureusement été brisée, soit lors de la mise en place d'une citerne dans la 2^e moitié du XX^e s., soit, ce qui est plus probable, lors de l'extraction de ladite citerne peu avant le début de la fouille. La partie gauche du champ épigraphique et de l'inscription est donc aujourd'hui perdue.

Le bloc inscrit

Deux des dimensions du bloc correspondent au module romain du *pes monetalis*⁴: en effet, la hauteur, 29 cm, équivaut à peu de chose près à un pied de ce module (29,55 cm) et la largeur (88 cm) à peu près à trois pieds (88,65 cm). L'épaisseur (55 cm) ne s'inscrit dans aucun module, ce qui ne surprend guère: la face postérieure du bloc est en effet très grossièrement ravalée, ce qui montre que celui-ci devait à l'origine s'appuyer contre une autre structure, contre un blocage ou être pris dans une construction de plus amples dimensions. La face supérieure du bloc est percée d'un trou de louve, lequel se trouve à peu près à égale distance des deux faces latérales conservées, ce qui – si l'on ne prend pas en compte l'arrachement, récent, de la face antérieure gauche – constitue une preuve supplémentaire du fait que le bloc se présente aujourd'hui encore à peu près dans ses dimensions d'origine⁵. La face latérale droite paraît ravalée au burin, formant un lit de joint, ce qui implique qu'elle n'était pas visible mais qu'un autre bloc venait s'y encastrier sur sa droite⁶. La face latérale

- 2 Inventaire NY14/28659-1. Nous remercions Sophie Thorimbert (Archeodunum SA) de nous avoir confié la publication de cette inscription et de nous avoir fourni les informations d'ordre archéologique qui y sont relatives. Merci également à V. Rey-Vodoz et à B. Boretti (Musée romain de Nyon) ainsi qu'à L. Patoureau et T. Grec (UNIL) pour leur aide précieuse. La fouille qui a permis la découverte de cette inscription a été autorisée et coordonnée par l'Archéologie cantonale vaudoise, qui a également donné son accord à la présente publication.
- 3 Cf. S. Thorimbert, «Nyon VD, St-Jean 24 (Parcelle 193)», *AAS* 98 (2015) 219–220.
- 4 Ce module est fortement – mais pas uniquement – lié aux constructions réalisées par des militaires. Cf. C. Bianchini/F. Fantini, «Dimensioning of Ancient Buildings for Spectacles through *Stereometrica* and *De mensuris* by Heron of Alexandria», *Nexus Network Journal* 17 (2015) 23–54; C. J. Bridger, «The *Pes Monetalis* and the *Pes Drusianus* in Xanten», *Britannia* 15 (1984) 85–98; M. Millett, «Distinguishing between the *Pes Monetalis* and the *Pes Drusianus*: Some Problems», *Britannia* 13 (1982) 315–320; R. P. Duncan-Jones, «Length-units in Roman Town Planning. The *Pes Monetalis* and the *Pes Drusianus*», *Britannia* 11 (1980) 127–133; C. V. Walthew, «Modular Planning in First-Century A.D. Romano-British Auxiliary Forts», *Britannia* 36 (2005) 271–310; J. Zirfas, «Der Fuss als Massstab», *Paragrana* 21 (2012) 260–271.
- 5 Dimensions du trou de louve: 7,5 x 5 cm; profondeur 7 cm. Merci à Anna Willi (Zürich/London) d'avoir soulevé ce point lors de la rencontre épigraphique suisse de janvier 2016, à Berne.
- 6 Les traces d'instrument visibles sur ce côté droit rappellent en effet celles que l'on peut voir sur le lit d'attente des bases et des chapiteaux en molasse découverts dans l'*insula* 12 d'Avenches: cf. J. Morel, «L'*insula* 12 et les quartiers adjacents à Avenches. Approche architecturale et urbanistique», *BPA* 43 (2001) 29, fig. 21. Voir aussi, toujours à Avenches, le traitement d'une assise de colonne en calcaire du Palais de Derrière la Tour: J. Morel, *Le palais de Derrière la Tour à Avenches. Bilan de trois siècles de recherches. Chronologie, évolution architecturale, synthèse*, CAR 117, Avenicum XVI, vol. I (Lausanne 2010) 96, fig. 93.

gauche du bloc, en revanche, bien que peu conservée, ne présente pas de telles traces. Cela signifie peut-être – mais pas obligatoirement – qu'elle coïncidait avec la face latérale gauche de la structure.

Ce bloc pourrait donc avoir été inséré dans la partie gauche d'un monument dont la largeur originelle serait, au minimum, de 176 cm (2 x 88 cm), mais peut-être de 264 cm (3 x 88 cm), voire 352 cm (88 cm + 176 cm + 88 cm), largeur amplement suffisante pour y placer un groupe statuaire. Par ailleurs, la présence d'un trou de levage implique que le bloc a été placé à plus de 2 m de hauteur⁷.

L'inscription

Le champ épigraphique n'est pas délimité. Le texte de l'inscription, sur deux lignes, est gravé en capitales soignées dont les sillons présentent une section en V. Les empattements sont assez discrets mais élégants; ceux du E (l. 1) sont légèrement orientés vers le haut; ceux de la haste horizontale du T (l. 2) sont, à gauche, orientés vers le bas et, à droite, vers le haut. La hauteur des lettres est de 6,1 cm; l'interligne mesure 1 cm (voir fig. 1 et 2). Le O de la l. 2 est légèrement moins large (5,7 cm) que haut. On lit clairement le texte suivant:

[---]aesari / [---]usto.

Comme l'interligne (1 cm) est bien inférieur aux espaces libres en-dessus de la l. 1 et en-dessous de la l. 2 (8 cm), il est certain que l'inscription ne comptait pas, sur ce bloc-ci du moins, de lignes supplémentaires, ni en haut, ni en bas. La fin de la l. 2 étant en retrait de 8 cm par rapport à celle de la l. 1, on peut supposer que le texte était centré. Dans cette hypothèse, si l'on admet que le champ épigraphique de cette inscription se limitait à ce seul bloc, il est possible, en reportant à gauche les distances mesurées à droite entre la fin du texte et le bord du bloc (l. 1: 18 cm; l. 2: 26 cm), d'évaluer avec quelque vraisemblance la largeur originelle des deux lignes du texte, ce qui permet de restituer graphiquement la longueur probable de la lacune (fig. 2).

Si, en revanche, l'on suppose l'existence d'un ou plusieurs autres blocs inscrits originellement situés à la gauche du bloc retrouvé, l'inscription pourrait théoriquement avoir été plus longue pour autant qu'elle se soit étendue sur plus d'un bloc. Mais dans la mesure où la 1^e ligne se termine par [--- C]aesari et la seconde par [Aug]usto, cela paraît peu probable car ces deux éléments du nom du prince ne peuvent guère avoir été séparés par un texte étendu⁸. On proposera donc de restituer, comme le plus probable, le texte suivant (fig. 3):

[Imp(eratori) C]aesari / [Aug]usto.

Une titulature aussi succincte, sans filiation ni mention des titres de l'empereur, n'est pas fréquente, mais on en trouve néanmoins quelques parallèles⁹. Si l'on admet une telle restitution, on peut dater

- 7 Pour un trou de levage pratiqué dans un bloc de molasse, interprété comme un chapiteau de pilier, voir G. Faccani, «Tempel, Kirche, Friedhof und Holzgebäude – Bauliche Kontinuität zwischen dem 1. und 16./17. Jh. bei Grange-des-Dîmes in Avenches?», *BPA* 46 (2004) 18, fig. 9.
- 8 D'autres inscriptions analogues, également centrées, peuvent cependant avoir figuré sur d'autres blocs de la même structure, mentionnant, par exemple, d'autres personnages de la famille impériale.
- 9 *CIL* XI 2631 (*Cosa*): *Imp(eratori) Caesari Augusto / PL[---]IVS P(ubli) f(ilius) Sta[t]ius, / ma[gis]ter Augustali[s] / posuit*; *CIL* V 7477 (*Industria*): *Imp(eratori) Caesari / Augusto / d(ecurionum) d(ecreto)*; *CIL* IX 1556 (*Beneuentum*): *P(ublius) Veidius P(ubli) f(ilius) Pollio / Caesareum Imp(eratori) Caesari Augusto / et coloniae Beneuentanae*; W. Eck, *Chiron* 27 (1997) 195 = *HEp.* 9, 712 (*Hispania Citerior*), plaquette de bronze: *Imp(eratori) Caesa/ri Augusto / p(atri) p(atriciae)*; *ILAM* 359 (*La Turbie, Alpes Maritimae*): [--- C]aesari / [?---] Augusto.

cette inscription entre 27 av. J.-C. et 14 apr. J.-C.¹⁰. On notera aussi que le texte ne mentionne probablement que le nom du dédicataire, le *princeps*, au datif, mais non celui du ou des dédicants, ce qui est encore plus rare¹¹. Nous ne pouvons donc pas savoir comment a été financée la construction du monument dans lequel ce bloc prenait place – ou l'érection de la statue dont il constituait la base. Une restitution [*Imp(eratori) Ti(berio) C(aesari) / [Aug]usto*] est également possible du point de vue du formulaire, mais elle est moins probable en raison de la place disponible au début de la 1^e ligne si l'on admet, ce qui est le plus probable, que le bloc se présente dans ses dimensions originelles et que le texte était centré. Une restitution [*Diuo C(aesari) / [Aug]usto*] est également peu probable, pour les mêmes raisons¹².

Cette inscription est, sur le territoire de la colonie de Nyon, la plus ancienne qui, dans l'état actuel de nos connaissances, puisse être approximativement datée.

La monnaie associée au bloc

Dans le trou de louve creusé sur la face supérieure du bloc a été trouvée une monnaie de bronze très érodée, un as ou un dupondius, portant un buste à l'avvers. La légende est illisible. D'après le module et ce que l'on peut discerner du buste, il s'agit probablement d'une pièce julio-claudienne¹³. Il est certes regrettable que le mauvais état de cette monnaie ne permette pas d'en tirer une datation plus précise; mais quoi qu'il en soit, il paraît bien improbable que sa présence dans le trou de louve de ce bloc inscrit soit fortuite. On a donc ici sans doute affaire à un dépôt volontaire, comparable peut-être à celui d'un sesterce de Caligula, déposé sous l'édifice probablement sacré qui, à Avenches, précède le temple de la «Grange des Dîmes»¹⁴. Ce dépôt de monnaie semble en tout cas indiquer que la base de statue ou la structure dans laquelle s'insérait ce bloc avait fait, lors de sa construction, l'objet d'une attention particulière.

Le monument

Il ne serait pas étonnant que le monument dans lequel s'insérait à l'origine ce bloc inscrit ait fait partie du premier forum de Nyon, dont les portiques sont traités en molasse¹⁵. On serait même tenté – avec la prudence qui s'impose – de le mettre en relation avec la statue d'Auguste *capite uelato* étu-

- 10 L'usage de la molasse en général – en particulier comme support épigraphique – est typique de la période julio-claudienne, aussi bien à Avenches qu'à Nyon. Voir notamment l'inscription I 17 du forum d'Avenches (M. Bossert/M. Fuchs, «De l'ancien sur le forum d'Avenches», *BPA* 31 (1989) 51; M. Bossert/D. Kaspar, «Eine iulisch-claudische Kaiserkultgruppe in Avenches», *BPA* 22 (1974) 18, pl. 7,4 et I,1; M. Bossert, *Die Rundskulpturen von Aventicum*, Acta Bernensia 9 (Bern 1983) 63, n. 25), datée de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C., gravée sur un bloc de molasse mais malheureusement érasée. Selon S. Thorimbert et P. Hauser, Archeodunum SA (par courriel), l'emploi à Nyon de blocs de molasse dans l'architecture cesse au cours du I^{er} s. pour les édifices publics, mais se poursuit dans la construction de bâtiments privés.
- 11 Le seul parallèle que nous ayons pu trouver pour Auguste (ou éventuellement Tibère) est l'inscription de La Turbie, citée *supra*, n. 9. Aujourd'hui perdue, elle n'est connue que par un dessin de 1843 (voir le commentaire de St. Morabito dans *ILAM*, ad l.). Il s'agirait d'une base de statue, brisée à gauche, haute d'1 m et de largeur supérieure à 1 m. Les lettres y auraient été hautes de 11 cm.
- 12 Cf. *HEp.* 16, 165 = *AE* 2007, 769 (Corduba): [*Diuo Caesa]ri (?) Au[gusto patri patriae, / permissu Ti(beri) C(aesar)is diui Augusti f(ili) Augusti (?)*].
- 13 Inventaire NY14/28659-2. La détermination en a été faite au Musée monétaire cantonal (Lausanne) par Nicolas Consiglio, doctorant en numismatique, que je remercie ici vivement.
- 14 Cf. M.-F. Meylan Krause, «Des dieux et des hommes. Cultes et rituels dans les sanctuaires d'Aventicum», in D. Castella/M.-F. Meylan Krause (dir.), *Topographie sacrée et rituel. Actes du colloque international d'Avenches, 2–4 novembre 2006*, Antiqua 43 (Basel 2008) 64–66.
- 15 Cf. C. Brunetti/Chr. Haenny, *Recherches sur l'area publica de la Colonia Iulia Equestris. Les basiliques (Nyon, canton de Vaud)*, CAR 136 (Lausanne 2012) 34–36, fig. 19–20.

diée par Martin Bossert¹⁶. Ce bloc était d'ailleurs probablement peint comme l'étaient les blocs de molasse de l'*insula* 12 d'Avenches. On pourrait aussi supposer que le bloc se soit trouvé à l'origine au-dessus d'une exèdre, ou au-dessous de l'ouverture d'une niche aménagée dans le portique du premier forum de Nyon, niche dans laquelle se serait trouvée la statue du prince, selon une organisation analogue à celle des portiques latéraux du forum d'Auguste à Rome. En tout état de cause, l'existence à Nyon d'une base de statue, d'un monument ou d'une structure associés à une dédicace à Auguste, probablement encore vivant, n'étonnera guère: tout le centre de la ville romaine (forum, basilique, etc.) a été aménagé au cours de la période augustéenne, bientôt suivi par une monumentalisation des édifices et une modification de la trame urbaine à l'époque tibérienne¹⁷.



Fig. 1 (photo T. Grec, UNIL)

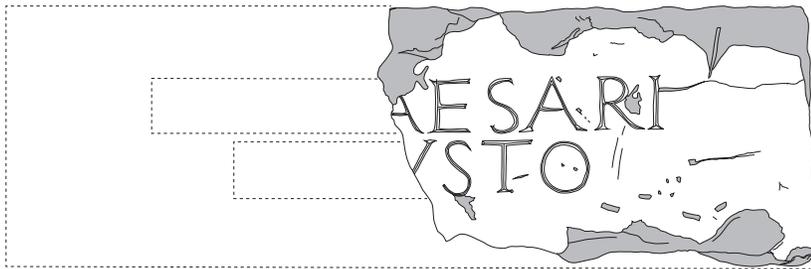


Fig. 2 (dessin L. Patoureau, UNIL)

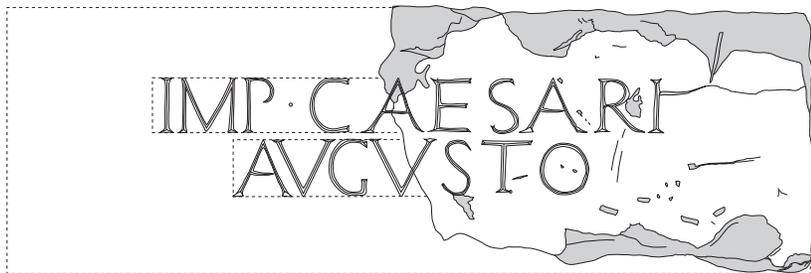


Fig. 3: essai de reconstitution (dessin L. Patoureau, UNIL)

16 M. Bossert, *Die figürlichen Skulpturen von Colonia Iulia Equestris*, CAR 92, CSIR Schweiz I,4 (Lausanne 2002) 22–25, pl. 8–10; V. Rey-Vodoz/P. Hauser/F. Rossi, *Nyon, Colonia Iulia Equestris*, *Musée romain de Nyon* (Gollion 2003) 82–83.

17 Cf. C. Brunetti/Chr. Haenny (cit. n. 15) 71–72.